



AN-NASR

Bulletin d'information et de formation de l'AEEMB N° 021

100 P.CFA

«Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton seigneur et implore son pardon»

Baitoul maal : une banque au service de la communauté des musulmans P. 2

SENAFI 2005

Le séminaire de tous les défis P.3

Après neuf mois de durs labeurs, voilà venues les vacances où élèves et étudiants auront droit à un repos mérité. Le repos est un acte essentiel dans la vie de l'apprenant en ce sens qu'il lui permet de se ressourcer, de diversifier ses activités et de découvrir d'autres horizons.

Mais si les vacances apportent joie et apaisement, elles sont aussi sources d'épreuves et de tentations diverses au regard du contenu qui leur est donné dans nos villes et campagnes livrés aux pires excès. Les vacances riment souvent avec oisiveté, désordre sexuel, violence, anarchie...

Dieu nous avertit pourtant en ces termes : « *Nous faisons en vérité de tout ce qui est sur terre, une parure pour elle, destinée à tenter les humains. Ainsi, nous les éprouvons et reconnaissons les meilleurs à leurs œuvres.* » C18 V7

Ainsi, au cours de cette période, nous serons en lutte contre notre Être. C'est un conflit entre notre dimension matérielle et notre dimension spirituelle. Par nos œuvres, par les actes bons ou mauvais que nous accomplissons, nous nous édifierons ou contribuerons à notre déchéance. Selon Sadok MAZIGH "Ce siècle de

EDITORIAL

la vitesse est aussi celui du désespoir, de l'angoisse tragique, du vide décevant de l'âme, du néant affreux des consciences. On y sent, on y voit la négation de tout principe au nom de nouvelles idoles dévoratrices» comme le sexe, l'alcool, l'argent... qui sont les

Face aux tentations des vacances...

tentations de la vie éphémère que l'élève et l'étudiant auront à surmonter au cours de ces vacances.

L'islam se présente devant cette situation comme la seule issue capable de nous mettre à l'abri du péché. L'islam, cette foi salvatrice doit être celle des élèves et étudiants face aux tentations des vacances car elle est une libération pour les esprits, une direction pour les consciences, un havre de paix et de salut pour les âmes.

Il faut donc demeurer musulman, avec une conviction sereine, apaisante, dynamique, réconfortante et une ferme conscience du but de

notre création. Cet appel constant et permanent à notre responsabilité doit nous conduire à cultiver le meilleur comportement et à trouver la réplique adéquate face aux tentations de nos âmes. Il faut alors retourner à Dieu par son rappel constant à travers l'édification d'une conscience spirituelle et en se forgeant une âme purifiée et sanctifiée. Pour l'élève, cette éducation spirituelle consiste à avoir une bonne compagnie, à se conformer aux obligations diverses, à accroître les actes recommandés, à faire de bonnes œuvres et fuir le mal.

En somme, il ne s'agit pas de se priver systématiquement de vacances, mais plutôt de trouver l'harmonie entre le temporel et le spirituel, de réussir l'équilibre parfait entre l'adoration et le bien être matériel pour atteindre l'objectif de notre création qui est de nous rapprocher de notre Seigneur infiniment Puissant, Bon et Compatissant. « *Ceux qui Nous auront assidûment cherché, Nous les guiderons sur nos sentiers.* » C29 V69.

Pendant ces vacances sont organisés séminaires, colonies et sorties qui sont des cadres pour parvenir à cet équilibre.

La rédaction

Culture islamique
La ummah islamique mondiale :
l'unité des musulmans en question P.4

*Lisez et faites lire An nasr
annasra@aeemb.bf*

RENCONTRE

Baitouf maal : une banque au service de la communauté des musulmans



Lassane SAWADOGO
Secrétaire Général de Baitouf maal

La vie en collectivité calquée sur le système moderne libéral est caractérisée par la présence des services divers offerts par les institutions. Certaines institutions telles que les banques, la loterie, les assurances ont fait naître de nouvelles questions qui se heurtent aux principes de l'islam. Ainsi, dans leur fonctionnement, elles mettent non seulement en marge les préoccupations des masses mais épousent des règles de gain peu soucieuses de l'éthique et de la morale. Au premier rang de ces règles, l'intérêt.

C'est dans ce contexte et face à l'absence d'une alternative juste que la mutuelle Baitouf maal est née avec pour ambition de concilier les exigences d'un monde poursuivant le bénéfice et le devoir de protection des membres de la société. Le Secrétaire Général de cette institution, Lassane Sawadogo, lève le voile sur ses attributions et ses fonctions.

AN-nasr: Quels sont les mobiles qui ont justifié la création de la caisse ?

Lassane Sawadogo: La création de la caisse est l'aboutissement de réflexions initiées depuis octobre 1996 dans le cadre des activités de la fondation Umar ben Kattab. Comme vous le savez, l'aide sociale distribuée gratuitement ne permet pas toujours aux bénéficiaires de se prendre en charge. C'est la raison pour laquelle les responsables de la fondation ont voulu, à travers cette caisse, mettre à la disposition des fidèles et des bonnes volontés un cadre d'entraide reposant sur un système de crédits remboursables à courts et moyens termes avec pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos membres. Pour ce faire, un comité chargé de l'étude de sa faisabilité a été mis en place. C'est au terme de ce processus que les textes constitutifs de la caisse ont été élaborés puis soumis à l'adoption des membres fondateurs lors de la première Assemblée Générale qui s'est tenue au siège de l'AEEMB le 26 janvier 1997. Après l'Assemblée générale constitutive, c'est avec les concours financiers de la Fondation OMAR B Khattab et des bonnes volontés ainsi que la bienveillante collaboration de l'AEEMB que nous avons pu assurer la construction d'un guichet, recruter un agent et procéder au lancement officiel des activités le 15 juillet 1998.

AN: Quelles sont les attributions de cette mutuelle et de sous quel statut évolue-t-elle ?

LS: Dans le souci de doter la mutuelle d'un cadre légal pour l'exercice de ses activités, une demande d'agrément a été introduite le 24 décembre 1997 auprès du Ministère chargé des finances. C'est suite à l'examen de cette demande qu'elle a obtenu son agrément pour exercer ses activités d'épargne et de crédits et est inscrite sur la liste des institutions mutualistes d'épargne et de crédit sous le numéro A-13980095.MEF/SG/DG/TC/DAMOF du 31 mars 1999.

De par son statut juridique, la mutuelle est une institution qui appartient à ses membres actionnaires. Ses objectifs essentiels sont entre autre : renforcer la solidarité entre les membres ; assurer la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits ; promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative des membres ; œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des personnes à faibles revenus et en particulier des femmes ; participer à la lutte contre la pauvreté...

AN: Parlez-nous du fonctionnement de la mutuelle.

LS: La mutuelle s'est dotée d'un ensemble d'outils et de supports qui participent à la réalisation de ses activités à savoir, le statut et règlement intérieur, un manuel de procédures ; une politique de crédits.

Par ailleurs, avec l'aide de l'O.N.G. Aquadev qui est une O.N.G belge intervenant dans l'appui institutionnel aux structures de micro finance, nous avons engagé depuis le 14 avril 2005 une informatisation des différentes opérations.

Au niveau des ressources humaines, on distingue au sein du personnel deux catégories de personnes. Il s'agit des membres des organes dirigeants à savoir le Conseil d'Administration, le Comité de Crédit et le Conseil de Surveillance ; le personnel permanent composé d'un comptable, d'un agent de crédit et une caissière.

En dehors de ces personnes, nous faisons appel en cas de besoin à des contractuels pour des missions ponctuelles.

AN: Quels sont les services offerts et quel est le capital actuel de la mutuelle ?

LS: Les principaux services offerts par la mutuelle sont les services d'épargne, les services de crédits. Les services d'épargne comprennent l'épargne simple et l'épargne pèlerinage. L'épargne simple s'adresse aux membres qui désirent effectuer des dépôts sur leurs comptes. L'épargne pèlerinage est un nouveau produit que nous proposons aux fidèles candidats au hadj. Grâce à ce produit, ils ont la possibilité de s'inscrire et d'accomplir les formalités y afférentes.

Les services de crédits concernent 5 types de crédits : le crédit social, le crédit d'équipement, le crédit commercial ou d'investissement, le crédit immobilier ; les crédits spécifiques ou de groupes. En dehors des activités ci-dessus énumérées, un compte est ouvert au sein de la mutuelle à l'intention des fidèles qui désirent s'acquitter de leur ZAKAT ou aumône légale.

Enfin, il est à signaler que l'institution mène actuellement des démarches en vue de la mise en place d'une Mutuelle de santé au profit de ses membres. A la date du 31 décembre 2004, la Caisse comptait plus de 2 500 membres avec un capital social de plus de 2 535 000 F CFA. L'encours total des crédits est de plus de 120 000 000 F CFA pour une épargne mobilisée de plus de 190 000 000 F CFA.

AN: Comment peut-on obtenir un crédit à Baitouf maal ?

LS: Avant de répondre à votre question, je dois relever que l'idée de solidarité librement consentie, autour d'une mutuelle d'épargne et de crédit paraît être une innovation pour certains membres habitués à n'avoir

jusqu'à la que des aides et dons sans aucune contrepartie.

Ainsi, pour ces derniers, la gratuité des services est partie intégrante de la philosophie mutualiste. D'autres par contre affirment qu'il est plus juste que chaque membre s'acquitte des frais de gestion qui lui sont demandés pour assurer le bon fonctionnement de la caisse. C'est autour de cette dernière analyse que la politique de crédit a été élaborée. Cette politique définit les conditions d'obtention du crédit.

Tout membre peut bénéficier d'un crédit à condition d'être membre depuis au moins trois mois, de disposer d'une garantie et une épargne minimum de 10 à 15% du montant demandé (exception faite des salariés ayant viré leurs salaires à la Caisse), d'affilier le crédit à la réalisation d'une activité dont l'objet ne soit pas illicite au sens islamique du terme, d'avoir un avis favorable du comité de crédit.

La caisse a déjà octroyé des crédits à un certain nombre d'élevés et d'étudiants sous forme de prêts scolaires ou de prêts d'équipements (motos, appareils ménagers...). Au regard de la faiblesse des revenus de ce groupe des réflexions pourront être menées en vue de mettre en place des produits de crédit répondant à leur besoin.

AN: La mutuelle dispose-t-elle d'un plan d'agrandissement ou de perspective à long terme ?

LS: Depuis novembre 2003, la mutuelle a transféré ses services dans de nouveaux locaux situés au côté nord du siège de l'AEEMB. Ces changements traduisent le souci du Conseil d'Administration de pouvoir doter la structure d'un cadre propice à l'exercice de ses activités. Un accord de partenariat a également été signé avec l'O.N.G. Aquadev qui a déjà mené un audit organisationnel et informatique de la caisse en octobre 2004.

Avec l'aide de cette O.N.G., un plan d'affaires est en cours d'élaboration. Tous ces efforts devront concourir à une professionnalisation de la structure et à son meilleur positionnement dans l'univers des institutions mutualistes d'épargne et de crédit de notre pays.

AN: Le mot de la fin

LS: Je voudrais remercier sincèrement d'équipe d'AN-NASR pour l'initiative de cette rencontre d'échange que nous saluons en ce sens qu'elle permettra de mieux faire connaître notre institution.

Je saisis également cette opportunité pour affirmer la reconnaissance des responsables et la caisse à l'égard de l'AEEMB pour sa précieuse contribution au lancement des activités et partant l'insertion de la caisse dans le paysage des institutions financières centralisées.

Il est aussi utile de rappeler que la caisse mène ses activités sous l'égide de la Loi n°59/94/ADP du 15 décembre 1994. De ce fait, elle est tenue de se conformer aux dispositions des textes en vigueur. C'est pourquoi nous demandons l'indulgence des uns et des autres pour les incompréhensions et insuffisances qui sont parfois constatées dans le traitement de leurs dossiers.

Propos recueillis par Mkaillou KERE,
Mamadou KOALA et Haoua SERE

VIE DE L'ASSOCIATION

Les Conseils Généraux ont clos leurs activités

Après huit mois d'activités de formation, de mobilisation, l'heure est à la clôture partout dans les Conseils Généraux. Le début des vacances est donc marqué par l'organisation dans de nombreux C.G. d'activités de clôtures allant des nuits culturelles aux conférences en passant par des journées culturelles, des projections, des sorties, etc. Le Nahouri, le Kourwéogo, le Zoundwéogo, l'U.P.B., le Bazéga, le Yatenga, le

Zandoma, le Mouhoun, l'Université de Ouagadougou, le Kadiogo, pour ne citer que ceux-là, sont autant de Conseils Généraux qui ont organisé des activités de clôture ayant mobilisé des centaines d'aembistes. Le Conseil Général du Mouhoun a marqué la particularité en organisant deux cérémonies de fin de lecture du Coran dans ses sections de Bodokuyi et de Dédougou. En effet, des frères et sœurs de cette

localité sont parvenus en une ou deux années, à lire intégralement le livre saint : le Noble Coran. Ces activités de clôture sont des cadres de regroupements que les C.G. doivent savoir exploiter pour mieux sensibiliser leurs militants sur la bonne gestion des vacances scolaires. La fin des activités n'est pas la fin de la recherche du savoir encore moins de la pratique religieuse.

Issiaka GNESSI

Colonies de vacances islamiques

Un cadre d'enseignement de l'islam aux tout-petits

L'A.E.E.M.B. et le CERFI co-organisent cette année encore des colonies de vacances islamiques à l'intention des enfants. Elles sont prévues pour se dérouler du 15 au 31 juillet 2005. Les C.G. qui en organisent sont : Kadiogo, Houet, Boukiémé, Comoé, Gourma, Kénéoudougou, Kossi, Mouhoun, Passoré, Poni, Sanmatenga, Sourou, Tuy, Yatenga. Une colonie internationale est prévue à NIAMEY au Niger à la même période.

Test national 2005

Un baromètre de niveau pour tous

Cette année, le test national de niveau a eu lieu le 22 mai dernier sur toute l'étendue du territoire national sous la supervision du département chargé des affaires culturelles du Comité Exécutif de l'A.E.E.M.B. Les niveaux I, II, III, Emir II et Emir III étaient concernés. Les rubriques d'évaluation ont été diverses conformément aux objectifs de la formation au

sein de la structure. Elles ont concerné concrètement la connaissance islamique, le militantisme, la connaissance pédagogique, le Coran, l'arabe... L'élément nouveau des évaluations de cette année a été la composition sur table pour tous les niveaux contrairement aux années précédentes où les niveaux Emir disposaient d'un délai d'une semaine pour rendre leurs copies. Ces tests donnent l'occasion à l'organe central, non seulement d'évaluer le niveau d'ensemble de forma-

tion de ses membres, de suivre la progression de leur nombre, mais aussi et surtout de mesurer la qualité de la formation qui leur est dispensée.

Les organisateurs entendent innover dans le sens de l'amélioration du niveau de formation et des conditions d'évaluation de tous les membres de la structure et en appelle par conséquent à la disponibilité des conseils généraux pour la réussite de cette tâche.

Ibrahim SANA

| N° | Conseil général | Nbre de place | Frais de participation |
|----|-----------------|---------------|------------------------|
| 01 | Bales | 06 | 3 500 |
| 02 | Bam | 20 | 3 500 |
| 03 | Banwa | 03 | 3 500 |
| 04 | Bazéga | 10 | 4 000 |
| 05 | Bougouriba | 03 | 3 500 |
| 06 | Boulgou | 30 | 3 500 |
| 07 | Bouliémé | 70 | 4 000 |
| 08 | Comoé | 15 | 3 500 |
| 09 | Ganzourou | 10 | 4 000 |
| 10 | Gnagnan | 05 | 3 500 |
| 11 | Gourma | 30 | 3 500 |
| 12 | Houet | 40 | 3 500 |
| 13 | Ioba | 03 | 3 500 |
| 14 | Kadiogo | 150 | 5 500 |
| 15 | Kénéoudougou | 10 | 3 500 |
| 16 | Kossi | 05 | 3 500 |
| 17 | Kouritenga | 10 | 3 500 |
| 18 | Kourwéogo | 10 | 4 000 |
| 19 | Leraba | 03 | 3 500 |
| 20 | Loroum | 05 | 3 500 |
| 21 | Loumbila | 05 | 4 500 |
| 22 | Mouhoun | 20 | 3 500 |
| 23 | Nahouri | 10 | 3 500 |
| 24 | Namentenga | 05 | 3 500 |
| 25 | Ouhritenga | 10 | 4 000 |
| 26 | Oudalan | 03 | 3 500 |
| 27 | Passoré | 30 | 4 000 |
| 28 | Poni | 15 | 3 500 |
| 29 | Sanguié | 06 | 3 500 |
| 30 | Sanmatenga | 30 | 4 000 |
| 31 | Seno | 10 | 3 500 |
| 32 | Sissili | 10 | 3 500 |
| 33 | Soum | 05 | 3 500 |
| 34 | Sourou | 05 | 3 500 |
| 35 | Tapoa | 03 | 3 500 |
| 36 | Tuy | 06 | 3 500 |
| 37 | Université | 20 | 5 500 |
| 38 | U.P.B. | 05 | 3 500 |
| 39 | Yatenga | 30 | 3 500 |
| 40 | Zandoma | 10 | 3 500 |
| 41 | Zoundwéogo | 25 | 4 000 |

SENAFI 2005

Le séminaire de tous les défis

L'A.E.E.M.B. organise cette année la 10^{ème} édition de son séminaire national de formation islamique (SENAFI). Après Tenkodogo 2003 pour la 6^{ème} édition, c'est la ville de Ouagadougou qui sera à l'honneur de ce grand rendez vous de formation islamique du 06 au 13 août 2005. Le thème retenu pour cette édition toute singulière est « *For*

et science, défi pour un développement humain durable ».

La singularité de cette édition réside dans le fait qu'elle constitue un défi pour les responsables de structure car, le nombre de participants attendu est de loin le plus important de l'histoire de l'AEEMB (plus de 700). Par ailleurs cette édition intervient dans un contexte où la structure, après avoir fait le bilan de 20 ans de par-

ours et dégagé des perspectives pour le futur, devra confirmer tout le bien qu'on dit d'elle en matière d'organisation, de mobilisation et surtout de représentativité. Aussi, dans un contexte marqué au plan national et international par la recherche de stratégies pour un développement des pays pauvres, ce séminaire devra montrer en quel une loi ferme soutenue par une science utile peut contribuer à un développement humain durable...

Le tableau suivant résume le nombre de participants et leur frais de participation en fonction des conseils généraux:

AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'AEEMB
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Président de l'AEEMB

01 BP 1817 Ouagadougou 01 - Tél / Fax: 50-36-27-89

E-mail: comiteexecutif@aeemb.bf

Site web : www.aeemb.bf

Rédacteur en chef

Adama SAKO

Équipe de rédaction

Mikailou KERE, Idrissa OUOBA, Hamadé BAMBARA,
Slaka GNESSI, Mamadou KOALA, Daouda WIBGA, Hamadou
BAGAYOGO, Kadré SAWADOGO, Haoua SERE, Ibrahim SANA

Impression: SEDIMA : 50-36-80-80

Le concept de ummah et l'unité des musulmans

Il est légitime aujourd'hui pour chaque musulman de s'interroger sur ce à quoi renvoie la notion de **ummah** qu'on peut traduire simplement par communauté musulmane.

L'idée d'unité de la communauté des croyants en islam est contenue dans la sourate 3 V103 : **« Accrochez-vous tous à la corde d'Allah et ne vous désunissez point »**. Le câble de Dieu c'est l'islam, la foi en Dieu et en son prophète (saw).

Dans la conception islamique, la notion de communauté n'est pas fondée sur des considérations de race, de nationalité, de localité, de parti ou d'intérêt particulier. C'est une communauté fondée sur la foi en Dieu et la soumission à sa loi (Shari'a). C'est à la lumière de ces idées que nous vous proposons un examen de la question de la **ummah** islamique en fonction des préoccupations actuelles.

La formation d'une communauté musulmane et son évolution à travers les temps

D'un point de vue historique, la **ummah** a commencé par un groupuscule de convertis à la Mecque dont la persécution avait contribué à renforcer la cohésion. Le pacte d'Aqaba par lequel les convertis médiénois s'engageaient à accueillir et à protéger le Prophète chez eux et par voie de conséquence l'Égypte ont constitué deux étapes décisives vers la constitution de la **ummah**. Une fois à Médine en 622, l'élan de fraternité entre **Ansar** et **Mouhadjiroun** contribua à cristalliser dans l'esprit des musulmans la conscience de communauté. Avec le temps, la communauté des musulmans s'est sans cesse accrue grâce aux vagues de conversion de tribus entières jusqu'à la reconquête de la Mecque en 628, le centre de commandement restant toujours à Médine. Plus tard le centre de commandement de l'islam se déplaça de Médine à Bagdad en passant par Damas. Des le huitième siècle, l'ère d'influence de l'islam s'étendait des confins de l'Inde en Afrique subsaharienne en passant par l'Andalousie (sud Espagne). Il engloba ainsi des civilisations et des peuples.

Fondement de la ummah et sa mission historique

De nombreux versets et hadiths du noble prophète évoquent abondamment la notion de **ummah** et toujours en rapport étroit avec sa mission, son rôle,

sa responsabilité sur terre. A ce propos Dieu dit : **« Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien et proscrie le mal. Ce sont ceux-là les bienheureux »** - C3V104 Il dit encore : **« Vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi d'entre les hommes, vous ordonnez le convenable, vous interdisez le blâmable et vous croyez en Dieu »** - C3V110

A travers ces versets du noble Coran, il ressort que non seulement les musulmans constituent une communauté mais aussi et surtout ils ont une mission historique à assumer face à l'humanité, celle de lui servir de lumière et de guide. C'est une communauté de témoignage.

C'est à ce propos qu'Allah dit : **« Nous avons fait de vous une peuple central pour que vous serviez de témoin à tous les peuples. Votre témoin à vous sera le prophète »**. - S2V143.

C'est dans le sens de cette lourde responsabilité que le noble prophète Muhammad (saw) recommande au croyant de corriger le mal, par la main ou par la langue ou encore par une désapprobation intérieure selon sa capacité.

Les références ci-dessus établissent la responsabilité des membres de la communauté. Elles font ressortir du même coup le statut de membre de la **ummah** qui commande la foi en Dieu, le combat contre le mal et la promotion des vertus et des bonnes actions.

C'est donc dire que pour appartenir à la **ummah** dont il est question, il faut après la foi en Dieu, servir les hommes et participer à la construction des sociétés au nom de sa foi. C'est travailler dans l'intérêt de la **ummah** et participer à son action collective. Si l'on évoque l'appartenance à une **ummah**, les efforts au service de cette communauté, la mission universelle dont elle est investie, cela paraît imprécis, panoramique, idéaliste, utopique, quand on sait que la notion de **ummah** fait appel à celle d'universalité. Cela nous amène à nous interroger légitimement sur ce à quoi il faut s'en tenir quand on parle de **Ummah** aujourd'hui.

La ummah islamique mondiale : l'unité des musulmans

en question

La **ummah** islamique mondiale n'existe que dans l'imaginaire. C'est pour cela qu'il ne faut pas la concevoir comme une sorte d'entité cohérente, mais il faut plutôt la concevoir dans sa diversité. La problématique de la **ummah** aujourd'hui ne réside nullement dans l'idée qu'elle soit unique ou comprenant des tendances diverses. Cette diversité est en elle-même une manifestation de la volonté de Dieu **« Je vous ai créés en nation et en tribu pour que vous vous entre connaissiez »**.

La problématique de la **ummah** réside dans l'absence de la conscience en elle. L'oubli de la communauté, toute chose qui est contraire à cet enseignement du Prophète : **« Allah est avec le groupe, Celui qui s'en isole, s'isole dans le feu »**. Il dit encore : **« Celui qui se sépare du groupe d'un empan, c'est comme s'il était l'agneau de l'égareur »**. **« Celui qui ne s'intéresse pas aux affaires de ma communauté n'est pas des nôtres »**.

A la lumière de ces hadiths, il apparaît que c'est non seulement impératif d'appartenir à la communauté mais aussi de travailler à son épanouissement. Tout ceci évoque l'unité des musulmans. L'unité dans la diversité, dans la différence. Au lieu d'être une richesse, les différences constituent un facteur de déchirure si bien qu'aujourd'hui, il y a des brèches qu'il est impossible de colmater. Travailler dans l'intérêt de la **ummah** aujourd'hui ce n'est pas appartenir ou créer une association islamique...

Travailler pour et au nom de la **ummah**, c'est être actif au sein des structures islamiques, c'est être au service des communautés de bases de nos patries tout en ayant en conscience que notre frère en Islam travaille dans la complémentarité de ce que nous faisons aux Philippines. Cela implique nécessairement que l'on accorde au contexte la place qu'il lui faut. C'est cela la conscience de la **ummah**. Ce dynamisme forge le sens de la **ummah** au-delà des considéra-

tions sectaristes. Chaque musulman doit ainsi définir sa place et son rôle dans sa communauté, dans sa structure islamique de base.

Au-delà des initiatives locales, il faut aller à la découverte de l'expérience des autres à travers des cadres de concertations entre institutions ou structures au niveau sous-régional, international... Cela interpelle en premier chef les leaders des structures islamiques. Le réveil de la jeunesse musulmane de l'Afrique du ouest depuis les années 70 est fort édifiant sur ce plan.

Mais l'écart qu'il y a entre l'organisation du travail au niveau des structures nationales et la coordination des activités au plan sous-régional nous interpelle.

L'action commune doit s'orienter dans le sens de l'éducation des masses, de l'organisation du travail, de la formation des responsables, de la création d'institutions fiables, de la culture de la citoyenneté, de la lutte contre les sectes hérétiques qui menacent la **ummah**. Voilà de quoi mobiliser les musulmans. Et c'est cela être membre de la **ummah** islamique c'est aussi : cela travailler pour elle et au nom d'elle.

Il y a de toute évidence de quoi nous occuper pleinement, ce qui ne laisse pas le temps aux futilités. Au Burkina Faso comme ailleurs la situation de la **ummah** n'est pas celle souhaitée. La communauté musulmane qui s'est constituée en 1962 et qui regroupait l'ensemble des musulmans, s'est divisée en plusieurs associations.

Aujourd'hui la configuration de cette communauté laisse entrevoir plus d'une centaine de structures islamiques dont quelques unes sont les plus représentatives. Cela ne constitue pas forcément un mal en soi.

L'essentiel est de se poser la question suivante : qu'est-ce que l'ensemble de ces structures font pour la construction de l'islam au Burkina Faso? Cela évoque les plans d'action, le sérieux et la sincérité des actions. C'est à travers ce sens élevé de la **ummah** que celle-ci existe et transcende les frontières, les barrières ethniques, les limites des écoles de pensées, des confréries, des nationalités, des races.

« Accrochez-vous tous à la corde d'Allah et ne vous désunissez point »
C3V103